

# Livret Assemblée Générale 2024



# SOMMAIRE

## PAGE 1

### Rapport moral

### Rapport d'activité

## PAGE 2

### Le DAME

2.1

Vers une école pour tous : l'engagement d'EKLA et du lycée Léonard de Vinci

2.2-2.3

Près de 750 jours de stages organisés pour les jeunes de l'IME

2.4-2.6

Quelques événements de l'année 2024

## PAGE 3

### Le Dispositif accompagnement à la vie sociale et professionnelle

3

Le travail : Accompagnement de l'insertion en milieu ordinaire : May'stro

3-3.1

L'avancée de droits : Mutuelle collective et représentation

3.1-3.2

Des situations économiques contrastées

3.2-3.3

Le Foyer d'hébergement la Passerelle

3.3-3.4

Le SAVS

3.4-3.5

Le Foyer d'hébergement de Lancheneil

3.5

Le Centre de Jour de Gorron

3.6

La SA ESAT

## PAGE 4

### Le Dispositif habitat

4.1-4.2

Accueil temporaire : une nécessité pour les familles et les personnes en situation de handicap

4.3

Le vieillissement : un enjeu pour l'association

4.3-4.4

Des activités pour le bien-être des résidents

4.5

Le Foyer de Vie OASIS

## PAGE 5

### Les fonctions supports

5

La mise en place du Dossier informatisé de l'Usager (Imago DU)

## PAGE 6

### Rapport financier

6-6.2

Les faits marquants de l'exercice

6.2-6.4

La structure financière et patrimoniale de EKLA

## PAGE 7

### Perspectives et orientations

# RAPPORT MORAL

L'année 2024 a encore été une année très riche pour l'ensemble des composantes de notre association : les personnes accueillies, les familles et les professionnels.

Je voudrais ici rappeler notre souci majeur que le futur projet de notre association « **CAP sur 2030 !** » soit un levier de promotion pour toutes ses composantes et d'abord pour les personnes qui y sont accueillies.

C'est la raison pour laquelle, nous avons souhaité engager dès 2024 une réflexion collective grâce à l'animation du CREAMI avec toutes les familles et personnes accueillies volontaires (une trentaine de volontaires) pour travailler sur leurs espoirs quant à la place des personnes en situation de handicap dans notre société mais aussi quant à l'action et au projet de notre association pour faire en sorte que cette inclusion se concrétise.

Nous sommes à un moment majeur de l'histoire du secteur médicosocial et de notre association qui ne doit plus penser son action d'accompagnement cantonnée au sein d'établissements mais qui doit au contraire s'ouvrir et accompagner les personnes accueillies à trouver et construire leur place à l'école, dans la ville, dans le travail.

Les enjeux pour notre association sont multiformes et nous avons le souhait de construire un projet associatif qui puisse répondre à ces enjeux :

- **Promouvoir la liberté et l'inclusion** des personnes que nous accompagnons avec l'ensemble de la société mayennaise, notamment avec les écoles dans le cadre de la promotion de l'école pour tous ou avec les entreprises dans le cadre de l'insertion professionnelle des travailleurs d'ESAT
- **Garantir un accompagnement d'exception** au sein d'EKLA en soutenant la liberté des personnes et s'appuyant sur la promotion de la bienveillance
- **Construire en innovant** les outils de l'accompagnement de demain, et les nouveaux projets immobiliers qui y sont liés
- **Garantir une gestion performante** de nos établissements dans un sens élevé du service public et du sens de la maîtrise de la dépense publique

Nous pensons y avoir réussi grâce à la contribution de tous et en nous appuyant sur la réalité de nos établissements qui est ici relatée dans ce rapport d'activité qui témoigne une nouvelle fois de la richesse du travail d'accompagnement que nous mettons en place au quotidien.

Je voudrais ici souligner plusieurs réussites majeures en 2024.

Je voudrais citer en premier lieu, l'effort collectif conséquent des salariés dont témoigne la mise en place réussie d'Imago DU (Dossier Informatisé de l'Usager) ce nouveau maillon de l'accompagnement du parcours des usagers.

Je voudrais aussi évoquer dans la continuité d'un travail conséquent d'externalisation de notre lme depuis 2019, ce travail de construction progressive de l'école pour tous de demain avec le projet d'lme hors mur construit avec la Région, le lycée Léonard de Vinci, LARS et l'Éducation Nationale mais aussi notre contribution à la mise en place des PASS, véritables équipes d'appui à la scolarisation.

Je voudrais enfin citer ces démarches de progrès dans l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des travailleurs d'ESAT avec la création de l'agence Maystro en partenariat avec tous les ESATs de la Mayenne ou ce projet d'ESAT de transition sur le futur Campus de Changé, lieu de formation et d'insertion professionnelle moderne.

Je voudrais enfin souligner la concrétisation de la mise en œuvre des projets immobiliers de modernisation de notre offre avec le Campus de Changé, le Foyer et l'Unité d'accompagnement à l'Autonomie de Changé ou le Projet de regroupement des Foyers de Vie sur Quelaines. Les projets immobiliers ont pu aboutir après un long travail préparatoire en dépassant l'ensemble des obstacles inhérents à ce type de projets grâce notamment au soutien des partenaires qui croient et soutiennent EKLA dans ses projets. Les professionnels ont pu également engager un travail d'élaboration mobilisateur des projets d'accompagnement liés à ces nouveaux outils. Ce travail pour refonder le sens de notre action d'accompagnement qui se concrétisera en 2025 est essentiel.

Notre projet associatif se veut le prolongement de ces actions des professionnels et il regroupera au travers de ces 3 orientations l'ensemble des actions de progrès qui constitueront l'ambition d'EKLA :

« Considérer chaque personne comme Unique.

Accompagner chaque personne à faire ses propres choix et à construire sa place dans la société.

Soutenir chaque professionnel de l'association dans son engagement à porter cette ambition d'une société où chacun a sa place. »

Les 3 orientations du projet d'EKLA qui se déclinent en défis dans le projet associatif qui vous est remis en marge de se livret s'adressent aux 3 composantes de notre association, personnes accueillies, professionnels et familles :

1. Une association qui soutient la liberté des personnes accueillies
2. Une association innovante qui s'adapte aux besoins des personnes dans une logique d'ouverture
3. Une association qui soutient les familles et leur permet de s'impliquer dans ses orientations

Ce projet a été écrit dans une seule version en FALC « Facile à lire et à comprendre » car il doit être lisible et invoqué par tous. Il doit pouvoir tous nous mobiliser.

**Alors tous ensemble, cap sur 2030 pour construire l'association EKLA, l'association ambitieuse de demain !**

M. René Jallu  
Président d'EKLA

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## LE DAME

Ce rapport met en lumière une année 2024 marquée par une activité dense et riche, au cours de laquelle de nombreux projets significatifs ont été menés

Parmi ces initiatives, nous avons assisté à une nouvelle organisation en lien avec la fusion et la construction d'EKLA, intégrant des éléments tels que le dossier informatisé de l'utilisateur, l'amélioration de l'environnement informatique, et la mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Ces changements visent à optimiser le fonctionnement de notre structure tout en renforçant notre engagement envers une approche inclusive.

L'année écoulée a également été caractérisée par un volume conséquent de jours et d'heures de formation, ce qui a nécessité une grande flexibilité organisationnelle de la part de tous les professionnels impliqués.

Ces formations sont essentielles pour garantir que nos équipes soient pleinement préparées à répondre aux besoins variés des jeunes que nous accompagnons.



Les projets collaboratifs avec les établissements qui nous accueillent continuent de se développer, chacun s'adaptant à son contexte particulier et utilisant des supports variés pour enrichir l'expérience des jeunes. Les professionnels de l'IME demeurent particulièrement mobilisés afin de s'assurer que les jeunes se sentent pleinement intégrés en tant qu'élèves et acteurs à part entière de leur parcours éducatif.

Parallèlement, il est encourageant de noter que les professionnels des établissements de l'Éducation Nationale s'ouvrent de plus en plus à notre expertise, nous intégrant dans leurs réflexions et leurs pratiques.

Cependant, bien que des progrès significatifs aient été réalisés en 2024 pour stabiliser l'organisation au bénéfice des jeunes, il est essentiel de continuer à adapter nos ressources humaines et les moyens matériels à notre disposition. Cela inclut des améliorations concernant les locaux, les véhicules, et les systèmes de transport pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes.

La réussite de nos objectifs d'inclusion et d'accompagnement est intimement liée à notre capacité à surmonter les défis qui se présentent à nous.

Ainsi, pour l'année scolaire 2025/2026, nous devons nous engager à ajuster nos stratégies et à renforcer notre collaboration avec tous les partenaires impliqués. Cela garantira une continuité et une amélioration de l'accompagnement que nous offrons, permettant à chaque jeune de développer son potentiel dans un environnement inclusif et soutenant.

## Vers une École pour Tous : l'engagement d'EKLA et du Lycée Léonard de Vinci

Depuis 2019, avec la première implantation d'une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) à l'école élémentaire Paul Éluard, l'association s'est engagée avec détermination à faciliter le développement des compétences psychosociales et préprofessionnelles des jeunes accueillis au lycée Léonard de Vinci.

Son objectif est non seulement d'encourager l'épanouissement individuel de ces jeunes, de créer des enseignements pour donner des compétences et des connaissances nécessaires pour exercer un emploi mais également de favoriser leur intégration sociale au sein de la communauté. Cette démarche a pour but de bâtir des ponts entre les élèves, qu'ils soient en situation de handicap ou non, afin de créer une atmosphère d'entraide et de compréhension mutuelle.

En 2022, le lycée Léonard de Vinci a ouvert ses portes à notre initiative, marquant une nouvelle étape dans notre mission. Nous travaillons aujourd'hui de concert avec l'établissement pour co-construire un projet éducatif qui deviendra un témoignage vivant de l'impact positif de notre collaboration. Ce projet vise à créer une communauté éducative plus unie et plus inclusive, où chaque élève, indépendamment de son parcours ou de ses besoins spécifiques, puisse trouver un cadre propice à son épanouissement et à sa réussite.

Cette initiative souligne l'importance de l'adaptabilité et du soutien dans le domaine de l'éducation. Nous aspirons à mettre en place des environnements d'apprentissage qui répondent aux diverses exigences des élèves, favorisant ainsi leur autonomie et leur engagement. En intégrant des approches pédagogiques innovantes et inclusives, nous souhaitons optimiser les compétences des élèves et leur permettre de développer des relations interpersonnelles enrichissantes.



L'association EKLA souhaite, à travers ce projet ambitieux, exprimer son fort engagement en faveur d'une école pour tous. Ce travail se déroule en étroite collaboration avec les différents acteurs du département, notamment le lycée, l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Régional.

Nous envisageons de transformer ces futurs espaces en lieux totalement ouverts au lycée, où tous les élèves pourront interagir librement.

Il est important de préciser que notre intention n'est pas de créer un Institut Médical Éducatif (IME) dans l'enceinte du lycée, mais bien de concevoir des espaces inclusifs accessibles à tous. Cette approche vise à intensifier la coopération entre les différentes parties prenantes, dans le but de bénéficier à tous les enfants accompagnés ainsi qu'à l'ensemble des élèves. Nous croyons fermement que la construction d'une société inclusive repose sur l'éducation de sa jeunesse.

C'est dès l'enfance qu'il est essentiel d'instaurer une cohabitation harmonieuse entre les enfants avec et sans handicap. En cultivant cette compréhension dès le plus jeune âge, nous préparons les adultes de demain à considérer la société inclusive comme une norme. Ainsi, notre projet ne se limite pas à une simple initiative éducative : il s'agit d'un investissement dans l'avenir, d'un engagement en faveur d'une communauté solidaire et résiliente. Le projet d'aménagement des 280 m<sup>2</sup> de locaux sera terminé pour la rentrée de septembre 2027.

## Près de 750 jours de stages organisés pour les jeunes de l'IME

Les stages (ESAT, Foyer de Vie, Accueil de Jour) représentent une opportunité précieuse pour les jeunes issus de l'IME.

Ils leur permettent de s'intégrer progressivement dans le monde du travail et leur offrent de nombreuses opportunités tout en développant des compétences essentielles pour leur avenir professionnel et personnel.

Par exemple, les stages en ESAT permettent aux jeunes de développer des compétences pratiques dans un environnement de travail réel.



Ils peuvent apprendre des tâches spécifiques liées à différents métiers, ce qui les prépare au mieux à une future intégration professionnelle. Ces stages offrent une première expérience dans le monde du travail, permettant aux jeunes de comprendre le fonctionnement d'un ESAT ou d'une entreprise, les attentes en matière de comportement professionnel, ainsi que les interactions avec les collègues et les supérieurs.

En réussissant des tâches et en étant valorisés pour leur travail, les jeunes peuvent gagner en confiance en eux. Cette confiance peut être cruciale pour leur développement personnel et leur autonomie future.

Les stages constituent une étape importante vers l'emploi. Ils permettent aux jeunes de mieux connaître leurs compétences et leurs intérêts, ce qui les aide à définir leurs ambitions professionnelles et à envisager des perspectives d'emploi adaptées à leurs capacités.

Et enfin, au-delà des compétences techniques, les stages permettent également de renforcer des compétences transversales, telles que le travail en équipe, la gestion du temps et la communication, qui sont essentielles dans n'importe quel environnement professionnel.



Les stages en FV ou en Accueil de Jour permettent aux jeunes d'apprendre à gérer des aspects pratiques de la vie quotidienne, comme la gestion du temps, l'hygiène personnelle, la préparation des repas et l'entretien de l'espace de vie.

Cela renforce leur autonomie et leur capacité à vivre de manière indépendante. Les foyers d'hébergement et de vie sont des environnements propices à la rencontre d'autres jeunes et adultes, favorisant ainsi la création de liens sociaux.

Cela contribue à réduire l'isolement social, à développer des compétences relationnelles et à améliorer la qualité de vie.

En vivant dans un foyer, les jeunes apprennent les règles de vie en communauté, le respect des autres, et la gestion des conflits. Ces compétences sont essentielles pour leur épanouissement social et leur intégration dans la société.

C'est donc plus de 750 journées qui ont été organisées sur l'année 2024. Les troubles comportementaux, l'instabilité, l'immaturation, le manque de motivation et la dépendance marquée à l'adulte continuent d'entraver leur capacité à se plonger efficacement dans des situations d'apprentissage dans les ateliers des ESAT et autres lieux d'apprentissages.

Ces éléments sont essentiels à prendre en compte pour adapter les dispositifs d'accompagnement. Malgré ces obstacles, les jeunes ayant suivi un parcours dans une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) expriment de plus en plus leur désir de s'inscrire dans une dynamique de milieu ordinaire. Toutefois, bien que des démarches aient été entreprises pour faciliter cette transition, il est regrettable de constater qu'il y a peu, voire pas, de réponses positives.

L'impatience des jeunes à rejoindre le monde professionnel se manifeste dans leur demande fréquente de stages dès leur arrivée dans le groupe lycée. Cependant, cette précipitation s'accompagne d'une absence d'investissement dans les ateliers préprofessionnels proposés par l'IME. Ce manque d'engagement peut s'expliquer par une idéalisation du monde du travail ordinaire, à laquelle certains jeunes adhèrent sans reconnaître leurs propres difficultés, notamment en ce qui concerne leur autonomie de déplacement. Ils se retrouvent ainsi confrontés à une réalité qui peut être déconcertante et démoralisante.



Il est à noter que les jeunes intégrés dans un parcours d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) bénéficient d'une opportunité de stage plus précoce, dès l'âge de 15 ans.

Cependant, la durée des stages à temps plein en ESAT reste similaire à celle de 2023, avec une réduction des stages de deux semaines.

Toutefois, une légère augmentation du nombre total de jours de stages en ESAT est observée pour l'année 2024, ce qui témoigne d'une volonté d'améliorer l'accès à ces expériences formatrices.

Par ailleurs, l'organisation de stages en foyers d'hébergement et foyers de vie demeure complexe. Pour exemple, les défis liés à l'organisation et aux coûts impliqués limitent l'accès des jeunes à certains ateliers, notamment ceux liés aux espaces verts, qui sont souvent très enrichissants. Cette situation restreint non seulement les possibilités de découverte de nouveaux métiers, mais entrave également notre capacité à affiner l'évaluation des compétences pour alimenter le dossier d'orientation vers l'adulte.

En conclusion, il est crucial de continuer à développer des approches adaptées pour accompagner ces jeunes dans leur cheminement vers l'autonomie et l'intégration professionnelle.

Cela passe par une meilleure coordination entre les différents acteurs, une sensibilisation accrue aux réalités du monde du travail et une optimisation des dispositifs de stage afin de répondre aux aspirations des jeunes tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

L'objectif doit être de construire un parcours qui favorise la réussite et l'épanouissement de chaque individu, tout en cultivant une culture d'inclusion et de collaboration.

## Quelques évènements de l'année 2024

### ► Transferts

Ces séjours très attendus par les professionnels mais aussi par les jeunes, sont toujours des moments forts dans l'accompagnement des jeunes.

Ils permettent, dans un cadre extérieur et une ambiance différente, de vivre avec les jeunes une expérience nouvelle, mais aussi d'évaluer des compétences que nous ne pouvons pas toujours observer dans l'accompagnement tout au long de l'année (semi-internat).

C'est aussi parfois pour les plus jeunes une première « séparation » du milieu familial.

- Séjour en gîte à La Baule Escoublac
- Séjour au gîte de Gorron avec déplacements en partie à vélo – projet commun avec la SEGPA du collège (activités sportives, vie quotidienne, et distanciation familiale)
- Séjour à Sarzeau (56) (bord de mer et détente, appréhension des actes de la vie quotidienne en collectivité/cuisine, vaisselle, ménage, ...) et au Lion d'Angers pour les +18 ans.

### ► Le concert éphémère, projet Culture et Santé



Le projet artistique proposé aux jeunes accueillis à l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) du Lycée s'inscrit dans une démarche enrichissante et collaborative, en partenariat avec deux acteurs culturels bien établis dans le paysage de Mayenne.

Cette collaboration a joué un rôle clé dans la facilitation de l'engagement et de la participation des jeunes, tout en renforçant leur confiance en eux.

En effet, l'inclusion est un axe majeur du projet de l'Institut Médico-Éducatif (IME), et il nous a semblé judicieux d'intégrer cette initiative au sein de l'offre culturelle de l'Association Tribu.

C'est ainsi qu'est né le projet de création d'un concert éphémère, qui s'est tenu dans le cadre du festival « Un singe en été » à Mayenne. La finalité de ce projet était de donner une voix aux jeunes en les aidant à exprimer, à travers la musique et les mots, leurs témoignages de vie. Cette expérience se voulait un moyen puissant de valorisation de leur vécu, tout en favorisant l'épanouissement personnel de chaque participant.

Derrière cette finalité se cachait plusieurs objectifs ambitieux. Nous visions avant tout à permettre l'expression et la retranscription des émotions des jeunes, en les aidant à travailler sur leur posture, leur écoute et leur capacité à se positionner. Nous souhaitons également développer des techniques qui favoriseront leur expression, en valorisant à la fois leurs capacités individuelles et collectives.

Ce projet était conçu pour stimuler leur créativité et leur regard critique, tout en leur offrant une occasion de découverte et d'ouverture. Nous voulions que chaque jeune se sente reconnu et puisse accéder à un moment de bien-être à travers cette expérience artistique.

La proposition élaborée en collaboration avec Le Conservatoire de Mayenne et l'Association Tribu était le fruit d'une réflexion approfondie. Elle comprenait 27 séances d'une heure chacune, axées sur le chant, le théâtre et le hip-hop. Ces séances, animées par des professeurs du Conservatoire, portaient sur des thèmes tels que l'expression corporelle, le rapport à autrui, et la confiance en soi. En parallèle, les jeunes ont participé à une quinzaine de séances de deux heures, dédiées à l'écriture de textes. Ces séances leur ont permis de mettre en mots leurs émotions, leurs histoires de vie, ainsi que leur quotidien et leurs préoccupations.

Une fois les textes écrits, ils ont été mis en musicalité avec l'aide de l'artiste Sébastien Rousselet, et enregistrés dans les studios de musiques actuelles avec un animateur spécialisé. Ce processus créatif a été restitué lors du festival « Un singe en été », fin juin 2024. Ce moment était non seulement une célébration des talents des jeunes, mais également une occasion de partage et de rencontre avec le public, renforçant ainsi le lien entre l'IME et la communauté locale.

En somme, ce projet artistique constitue un véritable tremplin pour les jeunes, leur offrant des outils d'expression, de créativité et de reconnaissance.

## ► Le trophée des lycéens, projet partagé avec le Lycée Léonard de Vinci

Suite à des journées de formation les éco-délégués du lycée professionnel Léonard de Vinci ont souhaité aborder la question de l'aménagement de la cour sous l'angle de la biodiversité. Rapidement, il est apparu primordial de s'associer aux différents acteurs du lycée notamment les élèves de l'IME de Montaudin qui disposent de savoirs faire essentiels pour la réalisation du projet (espaces verts, menuiserie).

« Travailler ensemble pour une réalisation éco-citoyenne »

Faire voler en éclats les préjugés sur le handicap en travaillant collectivement sur un projet de végétalisation de la cour du LP de Vinci.

A travers ce projet collectif, le lycée a eu pour ambition de mettre en place des ateliers communs, du pilotage du projet à sa réalisation pratique, où les élèves du LP et de l'IME

travailleront de concert afin d'aller vers un lycée et une société plus inclusive.

Ce projet, 5 élèves du lycée et les 2 délégués de l'UEE Lycée sont allés le défendre lors des Trophées de l'engagement lycéen à l'hôtel de région à Nantes le jeudi 16/05/24.

Face à 17 autres projets, les jeunes ont pu expliquer leur projet à un jury et parler tous ensemble de partage, d'ouverture et d'inclusion.



## ► Noël



Cette année encore, les professionnels des 3 UEE ont mené un projet commun intitulé « marché de Noël ».

Toujours pour les mêmes raisons que l'an passé, le choix s'est porté sur la tenue d'un stand sur le marché de Mayenne, plutôt que sur une participation au marché de Noël de la Ville, un samedi matin de décembre.

L'occasion de vendre des objets confectionnés depuis plusieurs mois sur chaque groupe, de valoriser les compétences des enfants, d'accompagner certains dans la vente le jour J, et de récolter un peu de fonds pour pouvoir proposer une activité collective un peu exceptionnelle.

Mais également pour les professionnels, de s'engager et se fédérer dans un travail commun, de générer davantage de dynamique collective à toutes les UEE, de contribuer à une interconnaissance facilitatrice de développement de projets inter unités, au bénéfice des jeunes accueillis.

## ► Avec l'école de musique de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais

2 activités :

- Un atelier musique tous les vendredis après-midi pour 6 jeunes
- Une activité musique pour 2 adolescents avec un groupe d'adultes du foyer de vie d'Ambrières

Ces séances sont animées par Ophélie Cheguillaume, professeur de musique diplômée.

## ► L'organisation d'un temps festif avec les familles du SSEPIA : le samedi 6 juillet 2024.



# LE DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

## Le travail :

### Accompagnement de l'insertion en milieu ordinaire : **Maystro**

Des compétences  
qui font la différence

En partenariat avec l'ARS des pays de la Loire, la réflexion a débuté en 2024 avec les directeurs d'ESATs du département de la Mayenne.

Les échanges furent fructueux entre l'ARS des Pays de la Loire et les associations gestionnaires d'ESAT en Mayenne puisque des fonds pouvaient être alloués sur 2025 pour le recrutement de Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) à destination de tous les ESATs.



Le projet de l'agence d'insertion a été officiellement déposé le 11 juin 2024 et la convention entre l'ARS et l'ADAPEI 53 a été signée le 31 juillet 2024, marquant ainsi le début de la collaboration concrète.

Face à un enjeu de taille, les associations gestionnaires d'ESAT en Mayenne ont exprimé leur volonté de mutualiser leurs ressources pour construire un projet de service efficace et performant. L'objectif était de créer un dispositif plus intégré et mieux coordonné pour accompagner les travailleurs en situation de handicap tout au long de leur parcours vers le droit commun.

Les CIP en charge de l'accompagnement des travailleurs d'ESAT, sont mis à disposition au sein d'un service départemental d'insertion labellisé Maystro, permettant ainsi de compléter les ressources octroyées par l'ARS. Cette approche collaborative permet de structurer un soutien supplémentaire, avec la mobilisation d'une équipe de cadres, qui viendront appuyer les CIP dans leurs missions.

EKLA a joué un rôle central en hébergeant le service, en l'encadrant et en mettant en place les outils de travail et en salariant 2 des 4 CIP.

Tout au long du second semestre 2024, les acteurs impliqués ont travaillé à la mise en place concrète de ce projet. L'équipe dédiée a été constituée, un budget prévisionnel a été élaboré, et des outils opérationnels ont été définis pour assurer le bon fonctionnement du service.

## L'avancée des droits : Mutuelle collective et représentation

### Mutuelle collective

Avec la loi du 18 décembre 2023 dite loi pour le Plein emploi, les travailleurs handicapés d'établissement et service d'accompagnement par le travail ont acquis de nouveaux droits individuels et collectifs. (application au 1er janvier 2025).

Ils peuvent bénéficier d'une prise en charge par l'ESAT :

- d'une partie des frais de transport pour les déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail ;
- d'une complémentaire santé collective obligatoire. Cette nouvelle obligation pour les Esat s'intègre dans le cadre de la généralisation de la complémentaire santé à savoir une prise en charge de la cotisation par l'Esat a minima de 50 %.

Une réflexion au niveau du pôle travail est engagée en 2024 autour de la mise en place de ces nouveaux droits. Après une recherche d'un partenaire capable de proposer une bonne couverture santé à nos usagers tout en leur garantissant une cotisation raisonnable c'est finalement Intégrance qui a été choisi pour la mise en place de cette mutuelle collective obligatoire au 1er janvier 2025.



## Représentation

Le 13 décembre 2022 a été promulgué un décret portant sur le parcours professionnel et les droits des travailleurs handicapés admis en établissement et service d'aide par le travail (ESAT). Il intègre de nouveaux droits pour les travailleurs d'ESAT proche de l'entreprise.

Notamment, un délégué est chargé de représenter les travailleurs auprès de la direction ou du service, il est élu au sein de l'ESAT par les travailleurs pour 3 ans. Il est membre de droit du conseil de la vie sociale et bénéficie d'une voix consultative.

Le Conseil de la Vie Sociale se réunit 3 fois par an et, selon son règlement intérieur, à la demande des deux tiers de ses membres et de l'organisme gestionnaire.

Sur 2024 ces nouveaux droits se sont mis en place.

En 2025 c'est l'instance mixte en charge des questions de sécurité et conditions de travail qui va se mettre en place regroupant travailleurs d'ESAT et moniteurs d'atelier.

## Des situations économiques contrastées

L'ESAT de Gorrion a connu une forte croissance de son activité à coûts maîtrisés



L'ESAT a connu une croissance de près de 3.9% de son chiffre d'affaire avec une forte croissance sur les Espaces verts (+42%), la métallerie (+8.3%) ou la sous traitance (+5.7%) et la restauration (+3%).

Grâce à une bonne maîtrise des charges, l'ESAT a vu sa valeur ajoutée progresser de 4 points à 46.48%.

C'est le fruit d'un effort collectif de redressement de l'activité suite à une période COVID difficile qui est ici récompensée.

## Les ESATs du Sud plus en difficulté

Les ESATs du Sud sont sur 2024 sur une année plus difficile sur le plan de l'activité et des dépenses puisque le chiffre d'affaire stagne depuis plusieurs années (+0.6%) et surtout les charges sont en forte augmentation avec une baisse importante de la valeur ajoutée (-7.5 %) qui nécessitera un redressement sur l'année 2025.

## L'hébergement

### FH Passerelle

#### **L'animation du projet et de l'équipe**

- Mise en place de réunions de coordination : suite au développement du poste de coordinatrice éducative l'année dernière, nous avons pris la décision de mettre en place des réunions de coordination qui rassemblent les coordinatrices du Foyer d'Hébergement, du Centre de Jour et du Soutien de l'ESAT afin de fluidifier les échanges entre les deux établissements, d'anticiper les actions à développer, de créer une dynamique de partenariat et de répondre de manière coordonnée aux projets des personnes en fonction de leur situation. Nous allons pérenniser ce fonctionnement pour l'année 2025, tout en développant des projets à plus grande échelle. Il est par exemple question de relancer le programme PEVAS sur les établissements du Nord Mayenne de l'association.
- Développement de réunions de réflexion : suite à une étude menée par le Responsable de Service dans le cadre de son Master, il ressortait la nécessité pour l'équipe éducative de se retrouver pour rebâtir un socle commun afin de se projeter vers l'avenir du foyer et de répondre aux défis qui se posent ou se poseront à nous :
  - les valeurs qui fondent l'accueil tel qu'il est proposé au foyer,
  - les nouveaux profils de résidents,
  - les besoins d'accompagnement qui en découlent,

Ce travail permettra en outre de se doter d'une base de travail afin de réaliser notre futur projet d'établissement.

#### **Portes Ouvertes du foyer**

Nous avons organisé des portes ouvertes qui se sont tenues le 15 juin.

Cette volonté s'inscrivait dans un double constat : nous avons tout d'abord observé que notre implantation dans le Nord Mayenne pouvait constituer un frein pour des personnes pouvant solliciter un accueil dans notre structure, qui s'orientent plus volontiers sur les centres urbains du département.



D'autre part, nous avons relevé que, même en étant bien identifiés sur le secteur, peu de personnes étaient en mesure de savoir quels types d'accompagnement nous proposons. Ces portes ouvertes ont été un franc succès, nous avons pu accueillir une cinquantaine de personnes, familles, professionnels du secteur, habitants de Gorrion.

## Partenariat avec les associations sportives et culturelles de Gorron

Les partenariats avec les associations sportives se sont poursuivis et développés. Outre le tennis de table, certains de nos résidents peuvent désormais pratiquer l'escalade, la pétanque et la marche lors de la Marche des Étangs.

Le partenariat avec l'École de Musique se poursuit lui aussi, avec un temps de travail individuel où sont proposés la découverte et la pratique d'instruments de musique.

**L'Unité d'Apprentissages et d'Autonomisation (UAA)** correspondant à 9 chambres du Foyer d'Hébergement.

Cette unité accueille 8 résidents, ayant un désir et un projet de vie autonome future. L'UAA vise à développer la capacité à pouvoir vivre dans un logement autonome, accompagné à terme par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de l'association.

C'est une période de transition entre deux modes d'habitat afin de répondre à un projet de vie autonome, au choix du logement le plus adapté. La durée se situe entre un et cinq ans d'apprentissages et d'évaluations.

### SAVS

#### **L'accompagnement du soin**

En 2023, l'équipe éducative avait constaté une demande plus importante sur les questions de vie affective et sexuelle.

Un atelier a donc été mis en place, animé par la psychologue/coordinatrice et une Éducatrice Spécialisée du service. Les résultats sont très encourageants et permettent de développer des thématiques en lien avec les préoccupations des personnes suivies, voire des accompagnements individuels selon les besoins exprimés.

Les partenariats avec les structures de soin et/ou les équipes mobiles se sont également consolidés. Nous sommes désormais amenés à accompagner davantage de personnes présentant des troubles psychologiques, ce qui nécessite une adaptation des actions, tout comme une forme de veille professionnelle et de professionnalisation. Il nous semble primordial de poursuivre ce travail engagé afin de répondre au besoin du public que l'on rencontre aujourd'hui.



**Réécriture du projet de service :** la réécriture du projet de service se poursuit. L'étude de population a été réalisée sous forme d'enquête en sollicitant l'ensemble des personnes accompagnées.

À la lumière de cette enquête nous pouvons constater que les missions du SAVS sont bien comprises et perçues comme positives pour une grande majorité des personnes suivies.

En ligne directe avec l'évolution du public accueilli nous pouvons aussi constater une évolution dans les besoins exprimés par les nouvelles personnes, ce qui nécessitera une adaptation des pratiques et donc une réflexion collective sur le sujet.

**Extension du SAVS à Changé et développement du partenariat :** l'extension du SAVS sur notre antenne de Changé venait répondre au constat du Département de la nécessité de développer l'offre départementale d'accompagnement notamment sur l'aire urbaine de Laval. Nous poursuivons ce travail de développement, notamment en accentuant notre partenariat avec PEPS, qui nous a permis de nous coordonner et, dans une certaine mesure, de développer l'identification de notre service sur le territoire.

**Projet "Aide à la Vie Partagée"** : le projet AVP s'est développé pendant l'année. En réponse à un appel à projet du Département nous avons travaillé à développer une vie de quartier au sein des logements présents sur le site de Gorrion.

Une Éducatrice Spécialisée de l'Unité de Proximité s'est vu confier les missions liées à ce projet, en collaboration étroite avec la psychologue/coordinatrice et le Responsable de Service. Cette année 2024 permet de poser les bases de ce projet à travers les premières initiatives décidées par les bénéficiaires de ce que l'on nomme désormais « Le quartier Passerelle » (nom choisi par les habitants). Cela se développera surtout pendant l'année 2025, en axant les initiatives sur la citoyenneté (et notamment l'éco-citoyenneté), l'accès à la culture et l'auto-détermination.

**Délégation "Suivi des familles d'accueil"** : le SAVS a vu ses missions se développer en assurant des missions de délégation auprès des familles d'accueil employées par le Département. Deux Éducatrices Spécialisées assurent ces missions (une pour le Nord Mayenne et une pour le Sud).

Ce travail se décompose en deux temps. D'une part des visites au domicile des accueillants afin de les rencontrer et commencer à travailler les projets d'accompagnements, en fonction des disponibilités de chacun. Ces rencontres régulières sont aussi, selon les situations, l'occasion d'échanger, de rassurer et d'apporter un étayage éducatif sur ce que les familles proposent, voire de les accompagner en cas de difficulté.

D'autre part des réunions des délégataires ont lieu régulièrement. Organisées par le Département (chargée de mission Accueil Familial au Département) elles permettent d'échanger à partir de différentes thématiques, tout comme de partager les pratiques et de débattre selon les problématiques rencontrées par les différents acteurs impliqués. Ces rencontres permettent aux professionnels impliqués de se connaître et de développer des partenariats.

[FH Lancheneil](#)

### **Le travail sur le projet**

L'avenir du Foyer d'Hébergement Lancheneil et le rapprochement avec celui de Ionesco (La Chapelle Anthenaïse) constitue un chantier important afin de construire le projet du futur Foyer de Changé.

À partir de nombreuses concertations réunissant les équipes éducatives, sociales, administratives, techniques et thérapeutiques, nous avons pu contribuer activement au développement des futurs locaux. Le travail ne s'arrête pas là puisque les réflexions se poursuivent pour donner du sens à ce que sera le foyer de demain.

### **Un effectif au complet**

Après une année 2023 de transition au niveau de l'effectif (agrément passant de 33 places à 28), cette année 2024 a permis de retrouver une activité plus en accord avec les objectifs et capacité d'accueil.

Nous retrouvons une activité semblable aux autres années, avec un taux d'occupation autour de 80%.

Nous rencontrons des difficultés à accueillir de nouvelles personnes faute de logement et de capacités pour des résidents à vivre en dehors du site de Lancheneil pour le moment.



La moyenne d'âge est basse, en particulier sur site et les plus jeunes résidents ne sont pas prêts pour une vie plus « à distance ».

De plus, le projet de vie des personnes et l'évolution de chacune ont amené, ces derniers mois, à adapter les modes d'accueil en arrêtant des colocations qui n'étaient plus adaptées. Les causes sont diverses : perte d'autonomie, problème de santé, couples qui se séparent.

Cela a pour conséquence une augmentation du besoin en logement. Or sur site, ils sont tous occupés et les offres en dehors sont quasi inexistantes.

Cette gestion, à flux tendu, oblige à composer différemment, à innover pour éviter une baisse d'activité en 2025 et permettre à nouveau l'accueil de stagiaire.

Concernant ces derniers, la demande est importante : les IME et ITEP du département souhaitent évaluer les compétences des 18-20 ans en attente de place en ESAT avec hébergement ; des immersions ou essais de personnes accueillies dans d'autres FH sont aussi envisagés ; des externes travailleurs en ESAT et dont l'accompagnement doit être renforcé ou ne pouvant plus vivre chez leurs parents nous sollicitent également, sans que nous puissions donner suite.

### CDJ de Gorrion

Le Centre de Jour a poursuivi son travail d'ouverture et de partenariat en soutenant la participation des personnes sur plusieurs projets. On peut citer :

La participation de plusieurs personnes accueillies à des réunions d'échanges pour la construction du projet associatif d'EKLA.

Un partenariat actif avec l'école de danse de Gorrion qui a permis aux personnes accueillies de prendre part au spectacle de fin d'année de l'école. Cela a été un moment fort et valorisant, les personnes du Centre de Jour ont été parfaitement intégrées, accueillies et associées à ce spectacle.

La participation aux Jeux olympiques Paris 2024.

- Les jeux olympiques 2024 ont été le thème de l'année au Centre de jour, plusieurs temps forts ont ponctué l'année :

- La participation aux « journées olympiades » avec les écoles primaires et les collèges de Gorrion : partage de jeux, d'animation entre les enfants, jeunes et personnes accueillies du Centre de jour. Le Centre de Jour a pour cette occasion préparé un quizz qui a été utilisé pendant cette journée.

- Passage de la flamme olympique : un groupe de personnes est allé participer au passage de la flamme olympique à Chailland.

- Le Centre de Jour a participé à un « projet lecture » avec la médiathèque et le centre de loisirs de Gorrion sur le thème des « JO » : préparation de décorations pour cette rencontre, création de drapeaux des pays qui participent au JO et ensuite partage sur une journée de jeux, lecture autour de ce thème.

- Enfin les personnes ont participé aux Jeux paralympiques 2024 à Paris avec plusieurs groupes des ESATs. Ils ont assisté à Versailles au concours d'équitation grâce à la proposition du Conseil général de la Mayenne de transports et places gratuites pour les personnes des établissements médico-sociaux de la Mayenne.

Cet événement a été très apprécié des personnes, elles ont pu découvrir le château de Versailles en même temps et participé à ce grand événement national.



## SA ESAT

### **Progression de l'effectif accueilli**

Au 31/12/2024, nous accueillons 16 personnes, 4.23 ETP, à la SAESAT de Lancheneil pour une autorisation d'accueil de 6 ETP.

Nous travaillons toujours à l'augmentation des accueils afin d'atteindre les 6 ETP. Cependant, en moyenne par demi-journée 6 personnes sont déjà accueillies à la SAESAT pour un encadrant, il est difficilement envisageable d'accueillir beaucoup plus d'utilisateurs par demi-journée.

Tous les bénéficiaires de la SAESAT travaillent à l'ESAT Lancheneil.

Les jeunes accueillies à la SAESAT sont essentiellement des jeunes sortants d'IME, ITEP pour lesquels nous avons pu observer pendant les stages, qu'un temps plein ESAT était encore trop difficile.

La SAESAT leur permet d'avoir des temps plus privilégiés avec l'encadrant, de travailler la stabilité au poste, la concentration, l'attention ainsi que la notion de posture professionnelle afin de les aider à développer leur valeur travail.

### **Rassemblement SA ESAT et CAAJ Ionesco**

Un projet de rassembler 2 structures de l'association Ekla : la SA ESAT Lancheneil de Nuillé sur Vicoin et le CAAJ Ionesco de la Chapelle Anthenaïse est en cours, dans l'objectif de mutualiser :

- les locaux,
- les moyens matériels,
- les moyens humains car à la SAESAT il n'y a qu'un encadrant et cela nous oblige à fermer la SAESAT dès qu'il est absent pour diverses raisons : congés, réunions divers, formations, arrêt maladie...



Ce regroupement permettrait également :

- d'offrir des possibilités d'accueil plus variées aux utilisateurs en complément de ce qui est déjà fait : accueil de jour à plein temps ou à temps partiel ;
- d'accueillir des jeunes ne pouvant pas encore travailler mais qui en ont le projet et ont besoin d'un peu de temps pour continuer à développer leurs compétences ;
- d'accueillir des personnes n'ayant pas de capacités de travail ;
- de continuer à accueillir les retraités de l'ESAT qui souhaitent garder du lien social et des activités.

Il est projeté de construire un nouveau bâtiment sur le nouveau Campus Ekla à Changé à côté du futur ESAT qui rassemblera l'ESAT Ionesco et l'ESAT Lancheneil. Un travail sur le projet d'établissement va être mené dans les mois qui suivent.

# LE DISPOSITIF HABITAT

L'année 2024 a été marquée par un turn-over significatif au sein de plusieurs établissements, fragilisant ainsi les équipes titulaires avec également l'absence des responsables de service sur les 4 derniers mois de l'année.

Les postes vacants résultant d'absences prolongées (démissions, arrêts maladie) n'ont pas été rapidement pourvus, entraînant un recours accru à des remplaçants en CDD.

Malgré ces défis, les encadrants ont fait preuve d'un engagement remarqué en participant à l'élaboration d'une nouvelle organisation visant à améliorer leur travail quotidien, notamment à travers une meilleure planification et une clarification des rôles.

L'introduction de nouveaux outils informatiques tels qu'IMAGO DU et Teams a constitué un tournant dans les pratiques professionnelles. Bien que ces changements aient nécessité une adaptation rapide, les formations mises en place ont permis d'assurer une utilisation efficace, simplifiant ainsi la transmission d'informations et le classement des données médicales et administratives. Le déploiement du Document Unique d'Identification (DUI) a également été un projet clé dans cette amélioration des pratiques quotidiennes.

La création d'une équipe unifiée au Foyer Beausoleil, l'intégration de nouveaux professionnels et l'accueil d'un public plus jeune et dynamique ont aussi marqué cette année. Tous ces changements nécessitent un accompagnement attentif et des efforts de consolidation sur les années à venir.



L'accompagnement des résidents et de leurs familles dans les réorientations demeure une priorité, avec la rédaction de nouvelles grilles GEVA et l'organisation de visites d'établissements ou de stages temporaires.

Le projet de déménagement de l'établissement Ionesco a également mobilisé les professionnels dans des groupes de travail pour aménager les nouveaux locaux.

En 2025, chaque professionnel sera consulté pour exprimer ses préférences concernant la nouvelle structure (Nuillé sur Vicoin ou Quelaines Saint Gault). Néanmoins, certains résidents ont exprimé leur souhait de ne pas déménager, soulignant l'importance d'une démarche de réorientation vers des établissements mieux adaptés à leurs besoins individuels.

Le vieillissement des résidents nécessite également une attention particulière, rendant indispensables les évaluations GEVA, les stages et les réorientations.

Par ailleurs, l'arrivée de jeunes publics avec des pathologies variées pousse les professionnels à réévaluer leurs pratiques d'accompagnement. Nous visons à gérer efficacement le parcours des « jeunes » résidents, de leur arrivée dans des institutions socio-éducatives jusqu'à leur orientation vers des structures adaptées, notamment en ESAT et en FH. Il est essentiel de maintenir leur autonomie tout en leur offrant des opportunités de stages pour éviter une dépendance excessive à la structure.



En outre, l'accompagnement des professionnels est crucial face à l'arrivée de nouveaux publics. Des formations adéquates sont nécessaires pour s'adapter à ces nouveaux besoins. À long terme, nous devons également travailler sur l'attractivité de nos établissements auprès des jeunes d'IME et de leurs familles. Malgré des installations modernes et des activités variées, un nombre significatif de familles demeure réticent à l'admission de leurs enfants au Foyer ou en CAAJ.

En conclusion, 2024 a été une année de transitions organisationnelles pour de nombreux établissements, ce qui a pu déstabiliser les équipes dans un premier temps, mais qui ouvre également la voie à de nouvelles opportunités d'amélioration.

## **ACCUEIL TEMPORAIRE : une nécessité pour les familles et les personnes en situations de handicap**

L'accueil temporaire est un dispositif essentiel pour soutenir les familles et les personnes en situation de handicap. Il offre un répit aux aidants tout en permettant aux personnes handicapées de bénéficier d'activités et d'un encadrement adapté. Cette approche contribue à améliorer la qualité de vie des familles et des personnes concernées.

L'accueil temporaire désigne un hébergement de courte durée dans des structures adaptées, permettant aux personnes en situation de handicap de bénéficier de soins, d'activités et d'un encadrement spécialisé. Ces séjours peuvent varier en durée, allant de quelques jours à plusieurs semaines, selon les besoins des familles et des personnes accueillies.

L'accueil temporaire offre aux aidants un moment de répit, leur permettant de se reposer, de prendre soin d'eux-mêmes ou de gérer d'autres obligations. Et permettent aux personnes en situation de handicap de rencontrer d'autres individus, favorisant les interactions sociales et la création de liens.

L'accueil temporaire peut être organisé en fonction des besoins spécifiques des familles, que ce soit pour un week-end, des vacances ou des périodes plus longues. Cela permet aux familles de mieux planifier leur emploi du temps et d'organiser des moments de qualité ensemble, sans le stress des responsabilités quotidiennes.



L'accueil temporaire représente une réponse précieuse aux besoins des familles et des personnes en situation de handicap.

En offrant un répit aux aidants, en préparant les personnes vers une nouvelle orientation et en garantissant un encadrement de qualité aux personnes handicapées, ce dispositif contribue à améliorer la qualité de vie de l'ensemble des acteurs impliqués.

Les foyers de Ionesco et d'Ambrières reçoivent des personnes en accueil temporaire ou en stage.

Elles viennent du secteur de l'enfance (IME, SATÉD), ou du secteur adulte (CAAJ, FDV, FH, psychiatrie).

L'objectif étant la découverte de l'accueil en internat, l'évaluation des capacités de vie en collectivité à temps complet, l'oxygénation, le répit pour les familles...

En 2024, 40 personnes ont été accueillies, soit au total d'environ 80 semaines d'accueil.

Ce nombre s'explique d'une part, par le fait que l'essentiel des personnes, qui viennent en accueil temporaire ou en stage, sont jeunes, vivent chez leurs parents, et souhaitent rentrer en famille tous les weekends. D'autre part, entre 2023 et 2024, des imprévus nous ont conduit parfois à réquisitionner la chambre d'accueil temporaire pour le besoin de certains de nos résidents.

Les personnes accueillies, arrivent pour bon nombre le lundi et repartent le vendredi matin. Certaines personnes qui ne connaissent pas encore le fonctionnement et la vie en foyer ne souhaitent venir que pour de très courts séjours (1 nuit ou 2).

Également, de nombreux courts séjours sont effectués par des personnes accueillies sur les CAAJ. Pour ces résidents, il s'agit davantage de séjour de répit que de séjour de découverte.

L'établissement n'accueille que très peu de résidents sur les périodes de vacances scolaires, et notamment les vacances d'été. En effet, ce sont des périodes où l'effectif des professionnels n'est pas au complet compte tenu de l'absence de certains de nos résidents, partis en vacances chez leurs familles. Cette limitation se fait pour garantir un accompagnement optimal et une évaluation correcte de la personne accueillie.

Dans la continuité de l'évolution de la prise en charge, nous constatons comme l'an passé, que les personnes qui souhaitent à terme être admises en FDV, sont moins autonomes que celles admises précédemment. Nous observons également que beaucoup de jeunes provenant d'IME ont eu pour habitude un accompagnement davantage individuel que collectif. Même si les résidents disposent en foyer d'un accompagnement individualisé, il n'est toutefois pas comparable aux accompagnements réalisés en IME.

À ce jour, nous ne disposons pas de moyens financiers et humains pour garantir un accompagnement de 1 pour 1 ou, 1 pour 2. Cette actualité nous incite à faire évoluer notre prise en charge mais également à favoriser les stages et les échanges avec les IME afin de faciliter au mieux l'adaptation des jeunes publics aux foyers de vie.

Nous observons également que la plupart des demandeurs de places en foyer de vie souhaitent, en cas d'admission, un retour en famille tous les week-ends, puisque la vie en internat est une nouveauté.



## LE VIEILLISSEMENT : Un enjeu majeur pour l'association

Le vieillissement des personnes en situation de handicap représente un enjeu majeur pour l'association. Avec l'allongement de l'espérance de vie, de plus en plus de personnes en situation de handicap atteignent un âge avancé, ce qui entraîne des besoins spécifiques en matière de santé, de soutien et d'accompagnement.

Les personnes en situation de handicap vieillissent souvent avec des conditions qui peuvent se détériorer avec l'âge, telles que des problèmes de mobilité, des déficiences sensorielles ou des maladies chroniques, ce qui rend parfois difficile la prise en charge. Afin de limiter au mieux les admissions d'urgences dans les établissements médicalisés nous souhaitons prioriser les échanges avec les résidents sur leurs souhaits d'orientation.

Nous développons ainsi nos échanges auprès de structures médicalisées tel que les EHPAD et envisageons de créer durablement des partenariats pour faciliter la transition entre foyer, EHPAD et UPHV.

Nous adaptons également nos discours auprès de nos résidents afin de leur inculquer l'importance de ne pas rester toute une vie dans un foyer, et de découvrir d'autres structures, parfois plus adaptés aux besoins, mais aussi aux volontés des résidents.

Le vieillissement des personnes en situation de handicap nécessite une attention particulière et une réponse adaptée. En mettant en place des actions ciblées et en favorisant la collaboration entre les différents acteurs, il est possible d'améliorer la qualité de vie de ces personnes et de leur garantir un vieillissement digne et épanouissant. La sensibilisation à leurs besoins spécifiques et l'amélioration de l'accessibilité des services sont des priorités pour les années à venir.

### Des activités pour le bien être des résidents

De multiples activités sont proposés au sein des CAAJ de lonesco et de Beausoleil ainsi que des foyers de vie. Ces activités permettent de développer des objectifs différents en fonction des personnes accompagnées et suivant le support d'activités :

- **Médiation animale à la ferme pédagogique** : développer une stimulation sensorielle, cognitive, sensori-motrice et psychoaffective, stimuler l'activité motrice, comprendre et mémoriser des consignes simples, utiliser les rapports avec l'animal comme base de l'activité, travailler sa mémoire.
- **Piscine** : expérimenter le milieu aquatique, favoriser la détente et le plaisir de l'eau, proposer des activités de maintien musculaire, favoriser la socialisation.
- **Équitation** : prendre conscience de son corps et de son schéma corporel au travers du mouvement sur le cheval, travailler sa tonicité, sa synchronisation avec l'animal, développer sa motricité.
- **Musculation à la salle de Gorrion** : développer et entretenir le potentiel musculaire et cardio-vasculaire de la personne, développer la citoyenneté et la socialisation des personnes en leur donnant accès à un service communautaire spécifique.
- **Yoga** : apprendre à travailler sa respiration, stimuler le système cardio-vasculaire, neuro-hormonal et le système immunitaire, favoriser la digestion, renforcer le système musculaire, apprendre la communication avec autrui, entraîne la mémoire, donne de l'énergie.



- **Zumba** : s'initier à la danse « Zumba », développer l'expression corporelle, développer et entretenir le système cardio-vasculaire, apporter un moment de bien-être, favoriser l'inclusion sociale.
- **Tennis au Tennis club de Gorrion** : développer sa coordination, écouter les consignes et les appliquer, développer son système cardio-vasculaire, développer sa concentration.
- **Arts plastiques** : développer l'expression artistique des adultes en s'essayant à différentes techniques de peinture et de matériaux pour stimuler leur capacité de création, développer la motricité fine et la concentration.
- **Cuisine** : partager un repas en petit groupe, apprendre par une activité structurée à préparer et à réaliser un menu, apporter une notion de plaisir.
- **Jeux éducatifs** : stimulations cognitives, sensorielles et mnésiques, maintien des acquis, travailler sur le vocabulaire, les verbalisations, les discussions, le jeu scénique, socialisation autour du jeu.
- **Bricolage** : utiliser les capacités existantes de chacun, conserver leurs acquis et tenter d'en développer d'autres, travailler sur la capacité de concentration, développer l'imagination et la créativité de chacun, permettre à chacun de se valoriser par la réalisation d'objets décoratifs et utiles.



- **Soins des animaux** : responsabiliser les résidents : s'occuper de l'autre, ici les animaux, créer du lien avec l'animal pour apaiser, reconforter, utiliser l'animal comme vecteur de communication.
- **Esthétique** : offrir un moment de détente, appréhender le schéma corporel et les techniques d'hygiène : soins du visage, soins des mains, soins des pieds, coiffure.

- **Psychomotricité** : les activités proposées sont des parcours psychomoteurs, des jeux d'imitation de gestes, des jeux de lancers/réceptions, des exercices de coordinations/dissociations avec objet (rubans, foulards) et pour certains des temps de détente sur de la musique de relaxation.
- **Sortie extérieure** : des balades sont proposées plusieurs fois par semaine. tout au long de l'année, des sorties ponctuelles ont été organisées comme des sorties au bowling, la piscine aquabulle, la médiathèque, le refuge de l'arche, des sorties à la mer ou encore au restaurant.



- **Relaxation sonore** : l'intervenante joue de la harpe. Le son, les vibrations de l'instrument, la voix de l'intervenante procurent apaisement et détente chez tous les participants.
- **Asinerie** : ferme pédagogique qui permet de faire de la médiation animale : cochons d'Inde, lapins, poules, chèvres, ânes. Chacun peut les caresser, les brosser, les nourrir, au cours de certaines séances, une balade en calèche est proposée.

## **L'accueil du public et la nécessité d'adapter l'accompagnement**



Les besoins restent relativement semblables aux années passées. La majorité des personnes accueillies demande une disponibilité et un accompagnement soutenus pour maintenir ou développer leurs compétences.

Malgré un travail de qualité, l'équipe est en difficulté face à des résidents dont les comportements et les sollicitations mettent à mal l'équilibre du service.

Depuis deux ans, nous observons une recrudescence des troubles du comportement physiques et verbaux.

Nous devons adapter la posture professionnelle, apporter de la cohérence, nous former, innover pour que ces événements se gèrent autrement et travailler sur l'adaptation des locaux dans le cadre du futur projet.

Parmi les évolutions, nous notons une difficulté pour les personnes accueillies de vivre en dehors du site, et de vivre en colocation. Cela pourrait être préjudiciable puisqu'il existe actuellement 3 personnes hébergées hors site et 2 en colocations.

Les logements étant tous occupés, nous ne pouvons pas accueillir de stagiaire malgré les intérêts exprimés précédemment.

Enfin, nous sommes de plus en plus confrontés aux difficultés de comportement liées aux difficultés de communication. Nous favorisons l'expression du résident et sa compréhension pour lui permettre de faire un choix. Cependant, tous n'ont pas excès à la communication expressive et/ou réceptive.

Un travail de formation et d'information a été engagé pour développer des outils de communication alternative.

L'équipe a également pu s'appuyer sur des locaux d'accueil de jour provisoires installés sur le terrain derrière le foyer. Ce nouvel outil offre davantage de possibilité d'activités. Les résidents sont plus enclins à proposer et assister aux activités puisqu'elles sont désormais sur place. Auparavant, elles étaient délocalisées au château de Lancheneil, à 10 km.

Ce lieu permet aussi de désencombrer un espace collectif souvent trop surchargé car central et multifonctionnel. Il offre aussi un espace de travail supplémentaire aux éducateurs pour des réunions ou du travail individuel.

### **Travail sur le projet**

Concernant l'avenir du Foyer de Vie Oasis et le rapprochement avec le Foyer de Vie Ionesco de La Chapelle-Anthenaise, des échanges entre des professionnels des deux structures ont permis d'aboutir à une première phase d'élaboration au niveau des locaux. Les premiers plans soulignent les besoins de réorganiser les bâtiments existants et apporter des solutions nouvelles ou complémentaires dans la future partie.

Le travail avec l'architecte doit se poursuivre en 2025. Ensuite, les groupes de travail devront déterminer les missions et les organisations nécessaires dans ce futur Foyer.

# LES FONCTIONS SUPPORTS

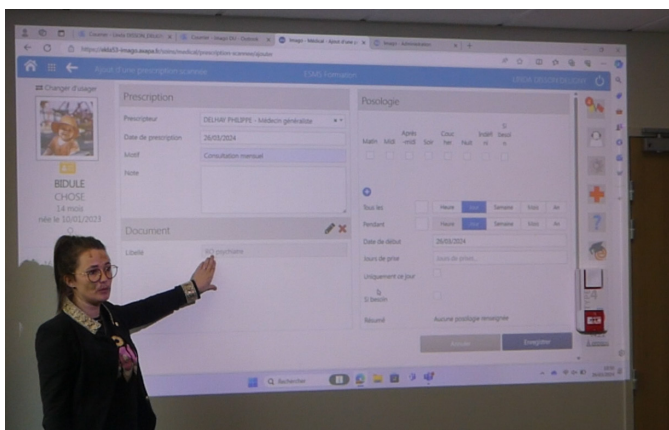
## La Mise en Place du Dossier informatisé de l'Usager (Imago DU)

Après avoir conventionné avec l'ARS, l'association a choisi « Imago DU » comme outil informatique permettant de gérer l'ensemble des informations nécessaires à un accompagnement de qualité (informations administratives, éducatives, médicales, liées au projet et au parcours des personnes accompagnées).

L'association a choisi de déployer l'outil en mode projet grâce au détachement de deux chargés de déploiement à plein temps.

Ce choix a été une condition du succès de la généralisation du déploiement de l'outil auprès de tous les salariés après une phase pilote fin 2023.

Grâce à cette phase pilote réalisée auprès de 4 établissements, nous avons pu déployer un programme de formations animées par les 2 chargées de déploiement.



Nous sommes désormais en mesure de développer le Dossier Unique de l'Usager qui garantit la centralisation et la sécurisation des données qui le concerne (administratives, éducatives, médicales).

L'ensemble des transmissions et de la rédaction des projets se font désormais par cet intermédiaire.

À l'issue du déploiement, un réseau de correspondants IMAGO volontaires a été constitué pour développer les usages, répondre aux questions liées à l'utilisation et procéder aux remontées concernant d'éventuels dysfonctionnements.



# LE RAPPORT FINANCIER

## L'exercice 2024 de EKLA

L'association EKLA clôture l'exercice au 31 décembre 2024 avec un résultat cumulé déficitaire de 115 875,25 €.

### Les faits marquants de l'exercice

#### Evolution des produits d'exploitation

Les produits de la tarification qui constituent 77% des produits d'exploitation ont progressé cette année de 1.8 % de façon inégale suivant leur provenance, ARS ou Département. Le Département a souhaité maintenir sa politique de gel tarifaire tout en engageant un audit des organes gestionnaires pour redéfinir sa politique tarifaire à compter de 2026. Le chiffre d'affaires des ESATs qui représente lui 17.8% des produits d'exploitation a progressé lui de 2.1% avec notamment la continuation d'une forte progression sur l'ESAT de Gorron avec une évolution de 3.9% du chiffre d'affaires.

#### Une maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré une inflation présente

Malgré une inflation de 2.3% en 2024 et une évolution de la masse salariale due à la décision de l'Etat d'élargir le Ségur à tous les salariés du secteur médicosocial, l'association a maîtrisé l'évolution de ses charges d'exploitation en 2024 avec une légère baisse de 0.5% grâce une bonne maîtrise des charges d'exploitation du groupe 1 et des charges d'intérim et salariales du groupe 2. Cette bonne maîtrise des charges est renforcée par la politique d'optimisation des charges fiscales mise en place en 2023 sur la TVA et les taxes sur salaire et qui porte ses fruits en année pleine sur 2024.

Cette maîtrise des dépenses permet de limiter le déficit global à 115875 € contre 152940 € en 2023.

La situation est contrastée entre financeurs puisque les établissements relevant d'un financement ARS sont excédentaires au total de 84 878 € (résultat administratif) alors que les établissements relevant d'un financement du Département sont déficitaires au total de 550 021 €.

Les ESATs commerciaux, quant-à eux, sont excédentaires de 200 472 € et la vie associative (l'association) de 116 962 €.

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Ecart Réalisé 2024/2023
Résultat Administratif ARS	85 821 €	14 240 €	84 878 €	70 638 €
Résultat Administratif DEPT 53	-205 453 €	-423 450 €	-550 021 €	-126 571 €

### Les résultats en fonds propres à affecter par l'Assemblée Générale :

Etablissement	Résultat Comptable
ESAT commercial LANCHENEIL	- 22 786 €
ESAT commercial IONESCO	9 617 €
ESAT commercial LES ATELIERS DE LA COLMONT	200 472 €
EKLA VIE ASSOCIATIVE	116 962 €
	<b>304 265 €</b>

### Audit financier par le Département de la Mayenne et négociation d'un rebasage pour 2026

La réalisation par le Département d'un audit financier réalisé par KPMG en 2024 a permis de mettre en évidence le fait que l'association s'est retrouvée en déficit structurel sur le périmètre du Département du fait d'une politique de gel des dotations qui dure maintenant depuis 7 ans alors que dans le même temps l'association subissait une forte évolution à la hausse de ses charges d'exploitation due à l'inflation.

Cet audit déployé sur l'ensemble du secteur a permis d'influer la politique tarifaire du Département qui fera l'objet d'une négociation tarifaire en 2025 pour rebaser les dotations de 2026. Une dotation exceptionnelle du Département de 134 433 € a pu être octroyée également à l'association pour l'exercice 2025 afin de compenser l'impact de l'inflation.

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES de 01/01/2024 à 31/12/2024		
99 - COMPTES CONSOLIDES EKLA		(Provisoire)
LIBELLE	Année N	Année N - 1
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		882,00
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	595 648,49	637 071,73
Variation des stock (Mat. 1ères, approvis.)	17 415,80	28 154,60
Autres achats et charges externes	5 543 056,26	5 537 529,15
Impôts, taxes et versements assimilés	802 740,98	797 877,25
Salaires et traitements	7 333 904,75	7 257 342,69
Charges Sociales	2 841 403,17	2 873 184,11
Dotations aux amortissements sur immobilisations	598 120,55	608 339,93
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	24,60	55 379,05
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	10 765,64	41 286,39
<b>TOTAL I</b>	<b>17 743 080,24</b>	<b>17 837 046,90</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT S. OPERAT. COMMUNES (II)</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		43 660,36
Intérêt et charges assimilées	24 388,76	26 888,07
Différences négatives de change		
Charges nettes s. cession valeurs mobil. placem.		
<b>TOTAL III</b>	<b>24 388,76</b>	<b>70 548,43</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	82 957,05	149 150,19
Sur opérations en capital	168 914,34	6 263,38
Dotations aux amortissements et aux provisions	154 978,17	92 541,40
<b>TOTAL IV</b>	<b>406 849,56</b>	<b>247 954,97</b>
<b>PARTICIPATIONS DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANS.(V)</b>		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	11 779,00	10 848,00
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>18 186 097,56</b>	<b>18 166 398,30</b>
<b>BENEFICE</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 186 097,56</b>	<b>18 166 398,30</b>

COMPTE DE RESULTAT PRODUITS - de 01/01/2024 à 31/12/2024		
99 - COMPTES CONSOLIDES EKLA		(Provisoire)
LIBELLE	Année N	Année N - 1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue Biens	1 232 466,70	1 211 369,63
Production vendue Services	1 865 475,58	1 821 239,20
<b>SOUS-TOTAL (A) Montant net du C.A.</b>	<b>3 097 942,28</b>	<b>3 032 608,83</b>
Production Stockée	(55 338,00)	12 120,00
Production immobilisée	13 370 393,93	13 132 033,88
Subvention d'exploitation	291 498,09	279 685,31
Reprises sur amort.prov., transferts charges	392 376,63	376 884,19
Autres produits	300 204,87	264 357,46
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>14 299 135,52</b>	<b>14 065 080,84</b>
<b>TOTAL I (A+B)</b>	<b>17 397 077,80</b>	<b>17 097 689,67</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT S. OPERAT. COMMUNES (II)</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobil. et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	125 696,35	109 516,86
Reprises sur provisions et transferts charges	14 772,32	598,35
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières		
<b>TOTAL III</b>	<b>140 468,67</b>	<b>110 115,21</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	63 200,61	537 005,72
Sur opérations en capital	236 634,17	67 642,83
Reprises sur provisions et transferts charges	232 841,06	201 104,19
<b>TOTAL VI</b>	<b>532 675,84</b>	<b>805 752,74</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)</b>	<b>18 070 222,31</b>	<b>18 013 557,62</b>
<b>PERTE</b>	<b>115 875,25</b>	<b>152 840,68</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 186 097,56</b>	<b>18 166 398,30</b>

## La structure financière et patrimoniale de EKLA

L'actif du bilan représente le patrimoine de l'association. Il se décompose de la façon suivante :

- Des immobilisations en valeur nette de 5 253 377 € contre 5 599 280 € en 2023.
  - En 2024, l'association a essentiellement constitué les immobilisations en cours du futur Foyer d'Hébergement de Changé et du Campus. C'est la raison pour laquelle la politique d'investissement s'est cantonnée au renouvellement des immobilisations et à la constitution de l'infrastructure informatique, indispensable à Imago DU.
  - Les stocks et créances nets s'élèvent à 1 879 000 € et ont baissé de 802 000 € environ.
  - Les placements et disponibilités bancaires de l'association sont de 8 291 082 € contre 7 895 000 € en 2023. Ces derniers sont en progression après plusieurs années de baisse.
- Au niveau du passif, les capitaux propres diminuent légèrement pour s'établir à 10 305 000 €.

Le niveau d'encours d'emprunt est en légère baisse pour atteindre 1 504 000 €.

La structure financière d'Ekla demeure ainsi saine avec des capitaux propres couvrant 66 % de l'actif.

<b>BILAN - ACTIF</b>				
En Euro				
Norme Fiscale				(Définitif)
Dossier :99 - COMPTES CONSOLIDES EKLA				Compensation sur comptes individuels
	Exercice N			Exercice N - 1
	Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	31/12/2023
Capital souscrit non appelé	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, droits	154 856,98	90 724,27	64 132,71	8 572,02
Fonds commercial (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immob. incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances, acomptes/immob. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	197 561,60	27 603,72	169 957,88	170 573,80
Constructions	9 297 622,30	6 207 290,35	3 090 331,95	3 261 107,36
Install. techn., mat. indus.	3 663 464,45	3 171 889,97	491 574,48	562 430,59
Autres immob. corporelles	6 148 347,54	5 143 260,10	1 005 087,44	1 051 486,99
Immobilisations en cours	85 651,96	0,00	85 651,96	207 957,20
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations	212 772,00	0,00	212 772,00	247 655,50
Créances rattachées à particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immob. financières	133 869,35	0,00	133 869,35	89 496,52
<b>TOTAL (I)</b>	<b>19 894 146,18</b>	<b>14 640 768,41</b>	<b>5 253 377,77</b>	<b>5 599 279,98</b>
Mat. premières, approvisionnements	75 418,60	0,00	75 418,60	92 834,40
En cours de production de biens	68 141,00	0,00	68 141,00	120 903,00
En cours de production services	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	35 031,00	0,00	35 031,00	37 140,84
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances, acomptes sur commandes	1 268,60	0,00	1 268,60	1 213,18
Clients & comptes rattachés (3)	1 221 458,78	0,00	1 221 458,78	1 509 259,24
Autres créances (3)	580 826,37	103 073,30	477 753,07	919 767,63
Capital souscrit non versé	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	4 596 073,57	75 612,10	4 520 461,47	2 288 004,55
Disponibilités	3 770 621,42	0,00	3 770 621,42	5 607 262,70
Charges constatées d'avance (3)	51 017,46	0,00	51 017,46	73 299,74
<b>TOTAL (II)</b>	<b>10 399 856,80</b>	<b>178 685,40</b>	<b>10 221 171,40</b>	<b>10 649 685,28</b>
Charges à rép./ plus. exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remb. des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecart de conversion actif	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 294 002,98</b>	<b>14 819 453,81</b>	<b>15 474 549,17</b>	<b>16 248 965,26</b>

## BILAN - PASSIF

En Euro		
Norme Fiscale		(Définitif)
Dossier :99 - COMPTES CONSOLIDES EKLA	Compensation sur comptes individuels	
	Exercice N	Exercice N - 1
	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	0,00	0,00
Autres fonds propres	1 778 919,81	1 778 919,81
Fonds propres avec droits de reprise	0,00	0,00
Ecart de réévaluation	88 420,43	88 420,43
Réserves	0,00	0,00
Réserves pour projets de l'entité	6 733 196,60	6 584 268,51
Autres réserves	52 210,17	52 210,17
Report à nouveau	815 492,61	1 117 264,28
Résultat de l'exercice	-115 875,25	-152 840,68
<i>Situation nette (sous-total)</i>	<i>9 352 364,37</i>	<i>9 468 242,52</i>
Subventions d'investissement	483 117,89	425 800,07
Provisions réglementées	470 112,48	467 555,98
<b>TOTAL (I)</b>	<b>10 305 594,74</b>	<b>10 361 598,57</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations	13 255,32	13 255,32
Fonds dédiés	549 964,32	626 803,57
<b>TOTAL (II)</b>	<b>563 219,64</b>	<b>640 058,89</b>
Provisions pour risques	50 000,00	50 000,00
Provisions pour charges	505 631,56	505 631,56
<b>TOTAL (III)</b>	<b>555 631,56</b>	<b>555 631,56</b>
Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts et dettes auprès établisst de crédit (6)	1 504 026,20	1 631 067,54
Emprunts et dettes financières divers (7)	0,00	0,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20,21	10,20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 755,98	1 084 260,42
Dettes fiscales et sociales	1 906 689,46	1 807 112,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 334,45	126,00
Autres dettes	148 276,93	169 099,97
Produits constatés d'avance (5)	0,00	0,00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>4 050 103,23</b>	<b>4 691 676,24</b>
Ecart de conversion passif	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 474 549,17</b>	<b>16 248 965,26</b>

La situation de la trésorerie reste stable malgré le déficit mais l'accompagnement des financeurs sera indispensable au regard des engagements de l'autofinancement de l'association dans les investissements immobiliers liés à l'évolution de l'offre.

Un rebasage est nécessaire pour 2025 et 2026 et de façon plus pérenne dans le cadre du CPOM 2026-2030 afin de pérenniser les grands équilibres financiers de l'association.

Le redressement de la situation financière de l'ESAT du Sud tout en maintenant les bons résultats de l'ESAT de Gorrion reste également une priorité pour l'association, ceci afin de conserver l'autonomie financière durablement.

## PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS

Pour l'année 2025 l'association EKLA se donne les orientations suivantes :

### **ÉCRIRE ET PORTER LE PROJET ASSOCIATIF DES 5 PROCHAINES ANNÉES :**

Élaborer de façon participative et valider le projet associatif écrit en FALC et en faire un outil fédérateur pour l'ensemble des composantes de l'association, familles, usagers.

### **NÉGOCIER AVEC L'ARS ET LE DÉPARTEMENT LES RESSOURCES DURABLES DE L'ASSOCIATION POUR 2026-2030 DANS LE CADRE DU CPOM**

- Rebaser les dotations tarifaires des établissements relevant du financement du Département
- Définir des objectifs et actions négociées avec les financeurs (ARS/CD) au regard des évolutions attendues sur le territoire (inclusion, dispositifs souples et modulaires, amélioration du parcours de soins...) en accord avec notre projet associatif.
- Signer le contrat pour une application début 2026

### **METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS IMMOBILIERS SUPPORTS DE L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE :**

Démarrage des chantiers courant 2025 pour une livraison fin 2026 :

- Construction d'un Foyer d'hébergement sur CHANGÉ pour une livraison en septembre 2026
- Construction de plusieurs structures sur le CAMPUS à CHANGÉ (ESAT, SA ESAT, CAAJ, SITP, SAVS, Pôle Ressources) pour une livraison en décembre 2026
- Agrandissement du Foyer de vie OASIS sur QUELAINES pour une livraison fin 2027
- Mise en œuvre d'un IME hors les murs pour la rentrée de septembre 2025

### **REDYNAMISER LES PROJETS ÉCONOMIQUES DES ESATS :**

- Porter le projet de développement commercial d'un restaurant sur le futur « Campus »
- Redresser le projet commercial de l'ESAT de Lancheneil et préparer une ouverture de l'ESAT de Changé en se donnant tous les atouts économiques
- Poursuivre la bonne dynamique commerciale et de gestion de l'ESAT de Gorrion

EKLA  
construire sa place